

Espoir

pakushenitamun
ter esperança
esperar
esрwa
надія
hope
أمل



Journal L'Actu'Elles
Volume 8
Automne 2022



LE COMITÉ VIGILANCE-MÉDIAS

Ce comité du Centre des femmes de la basse-ville vise à sensibiliser aux messages sexistes véhiculés dans les médias tout en guidant vers l'action, à prendre conscience des messages qui amènent à tolérer le sexisme et la violence, à travailler sur les discours antiféministes dans les médias et à analyser la place des femmes à l'intérieur de ceux-ci. Les militantes travaillent principalement sur la tenue du blogue et des éditions du journal L'Actu'Elles.

LE JOURNAL L'ACTU'ELLES

Éditrices et rédactrices en cheffe

L'équipe de militantes du comité Vigilance-médias du CFBV

Chroniqueuses

Ève, Johanne Jutras, Cassia, Suzanne Corriveau, militantes au comité; et Johanne Pelletier, intervenante sociale au CFBV

Développement de projet

Ève, militante au comité

Promotion et mise en page

Frédérique Vigneault, organisatrice communautaire au CFBV

Correctrices

Johanne Jutras et Cassia, militantes au comité

Coordonnatrices

Frédérique Vigneault, organisatrice communautaire au CFBV et Johanne Pelletier, intervenante sociale au CFBV

RUBRIQUES

Éditorial

3

Société

5

Chroniques

27

Soumission de textes

33

Citation féministe secrète

38

SOMMAIRE

40 ans d'existence, ça se fête!

Par Johanne Pelletier, intervenante au CFBV

5

Arrêter Exploitation Hub poursuit sa campagne contre *MindGeek*

Par Johanne Jutras, militante au comité

14

Avortement et militance pro-choix : Agir contre l'injustice

Par Ève et Cassia, militantes au comité

19

Un après-midi au Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et violence conjugale de Québec

Par Johanne Jutras, militante au comité

23

ALERTE ROUGE

Par Ève, militante au comité

27

Chronique culturelle

Par Ève, Johanne Jutras et Suzanne Corriveau, militantes au comité

28

Du aikido sur un tapis roulant mes amours

Par Catherine Lapointe

33

La collectivité

Par Judith Martel

37

ÉDITORIAL

Par Ève, militante au comité et
conférencière

Surfe ta vague!

Prenez votre place

Imposez-vous!

La société frappe un mur à cause de la misogynie

Nous avons le choix

Humpty Dumpty, Alice aux pays de l'imaginaire ou encore pirate des mers,
bref choisissez votre avatar!

No limitation

No imagination

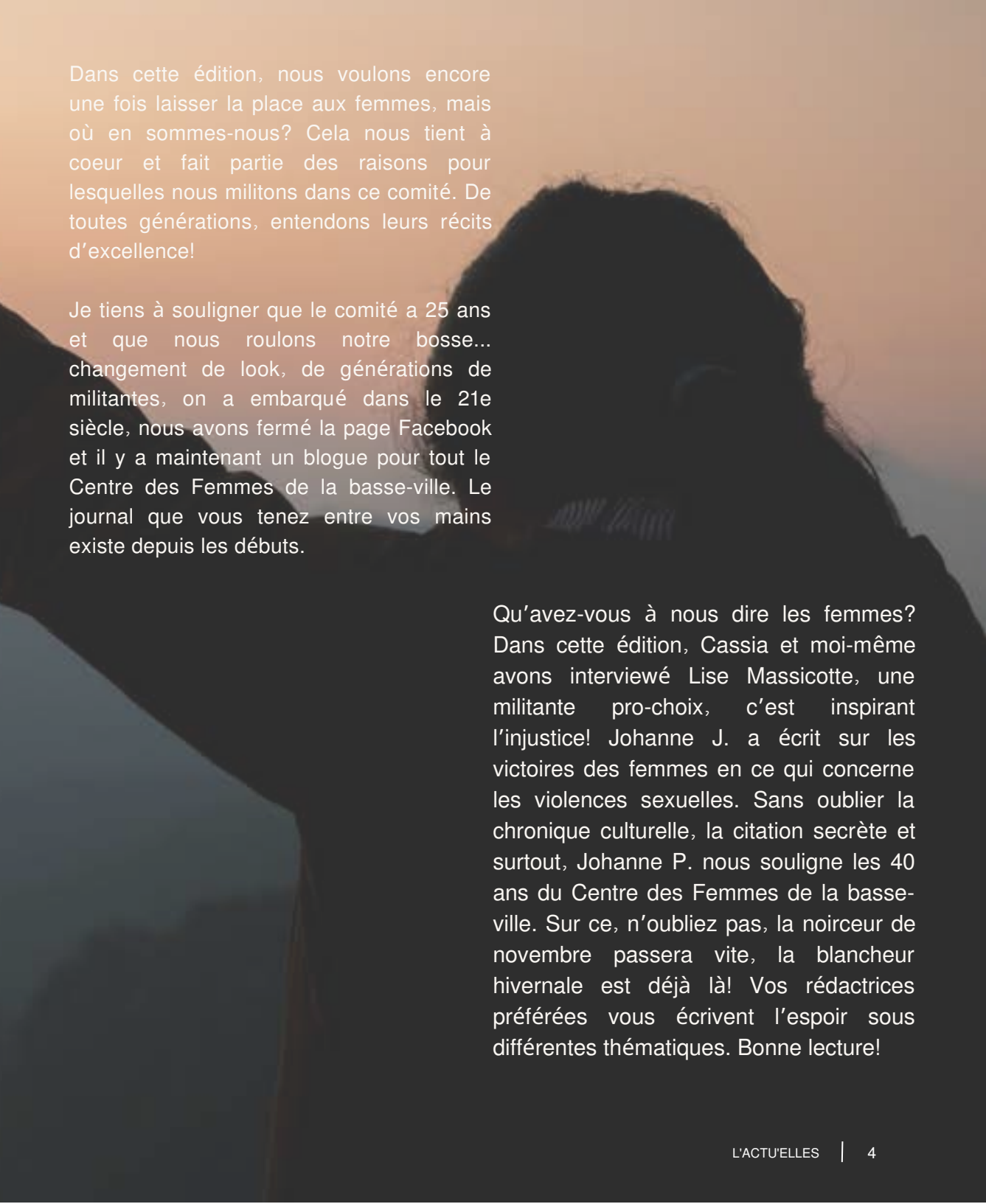
Avec la peinture de votre voix

surfez la vague misogyne qui ne vous emportera pas

Nous la moitié de cette planète les femmes

Who rule the world? Girls!!! (Beyoncé)

Nous sommes à retrousser cette société où notre carcan pourrit



Dans cette édition, nous voulons encore une fois laisser la place aux femmes, mais où en sommes-nous? Cela nous tient à coeur et fait partie des raisons pour lesquelles nous militons dans ce comité. De toutes générations, entendons leurs récits d'excellence!

Je tiens à souligner que le comité a 25 ans et que nous roulons notre bosse... changement de look, de générations de militantes, on a embarqué dans le 21e siècle, nous avons fermé la page Facebook et il y a maintenant un blogue pour tout le Centre des Femmes de la basse-ville. Le journal que vous tenez entre vos mains existe depuis les débuts.

Qu'avez-vous à nous dire les femmes? Dans cette édition, Cassia et moi-même avons interviewé Lise Massicotte, une militante pro-choix, c'est inspirant l'injustice! Johanne J. a écrit sur les victoires des femmes en ce qui concerne les violences sexuelles. Sans oublier la chronique culturelle, la citation secrète et surtout, Johanne P. nous souligne les 40 ans du Centre des Femmes de la basse-ville. Sur ce, n'oubliez pas, la noirceur de novembre passera vite, la blancheur hivernale est déjà là! Vos rédactrices préférées vous écrivent l'espoir sous différentes thématiques. Bonne lecture!

40 ans d'existence, ça se fête!

Par Johanne Pelletier,
intervenante au CFBV

Cette année, le Centre des femmes de la basse-ville célèbre ses 40 ans d'existence. Devenu réalité

pour un groupe de femmes au cours des années 1980, ce rêve fut parsemé de divers obstacles afin de créer un milieu de vie pour améliorer

les conditions de vie des femmes et aussi briser leur isolement. Le contexte de crise économique du début de la décennie de 1980 est difficile et malgré cela ces femmes font preuve de courage et crée un Centre de femmes. Maintenant âgé de 40 ans, le Centre a décidé d'écrire l'origine de sa naissance, de faire connaître ses alliés.es ainsi que ses luttes. Le but étant d'en garder un souvenir dans notre mémoire

collective. La rédaction de ce document sera certainement terminée l'an prochain, mais d'ici là, voici un résumé du contexte socioéconomique des années 1960 - 1970 - 1980, de quelques problématiques vécues par les femmes de cette époque et des premiers pas du Centre des femmes de la basse-ville à Québec.



La conjoncture 1960 – 1980

Les années 1960 et 1970 sont marquées par les contestations de plusieurs groupes dans tous les domaines de la société. On parle alors de la Révolution tranquille. De nombreux organismes communautaires naissent, signe incontestable de la prise en main des besoins sociaux par la société civile alors qu'ils avaient été jusque-là assurés par les communautés religieuses. Puis, le début des années 1980 est marqué par une crise

économique qui affecte principalement les femmes . Étant donné les pertes d'emplois massives, celles qu'on affirme être des « voleuses de jobs » sont les premières à être mises à pied. D'autant plus que le droit au travail des femmes est remis en question constamment, car leur rôle assigné est d'abord d'être des « ménagères ». Durant cette période difficile, on remarque une augmentation des séparations et des divorces. Les femmes,

nouvellement nommées « cheffes de famille monoparentale », demandent l'aide de dernier recours et essaient de boucler un budget dont les revenus sont, trop souvent, ridiculement bas. La pauvreté, la rareté des emplois et l'inflation sont de plus en plus présentes dans la société. Par exemple, on assiste à une hausse significative du prix du logement. Comme aujourd'hui d'ailleurs, l'indexation des salaires et/ou les revenus à l'aide de dernier recours ne suivent pas les hausses du prix des logements. Malgré ces difficultés économiques, les femmes désirent obtenir une autonomie financière mais cette dernière est perçue comme un luxe... Les efforts des femmes à se réorienter professionnellement

ou à participer à des programmes de réinsertion professionnelle se terminent souvent en échec et la démotivation et les déceptions s'accumulent. Parfois, certaines acceptent un salaire minimum avec des conditions de travail difficiles, mais malgré cela, les difficultés d'affirmation de soi ou financières, le manque de connaissance de soi, la détresse psychologique, l'isolement, etc. sont encore bien présents. D'ailleurs, voici quelques-unes des problématiques rencontrées durant cette époque 1960-1980 de revendications féministes.

D'abord femmes

Les préjugés envers les femmes sont très présents dans la société, elles sont démunies financièrement et plusieurs sont isolées. Cependant, leurs difficultés se constatent surtout à l'égard de leur statut de « femme ». Elles subissent depuis plusieurs décennies des oppressions juridiques, sexuelles, l'employabilité, familiale, de l'isolement, des difficultés d'affirmation de soi et le statut de cheffes de famille monoparentale est un élément supplémentaire qui n'est toutefois que temporaire pour certaines.

Les femmes sont identifiées comme la fille de, la femme de ou la mère de... C'est pourquoi le concept d'identité en



tant que « femme » et la confirmation de cette reconnaissance sont les priorités de cette période. Cette recherche d'identité est orientée vers la découverte d'elles-mêmes afin d'être capables d'établir et de maintenir des liens tant avec les hommes que les enfants.

Quelques années auparavant soit en 1960 - 1970, les femmes séparées ou divorcées n'osent pas discuter ouvertement de leur statut conjugal par crainte de subir la réprobation ou une culpabilisation de la part de leur entourage et de la société. D'ailleurs, elles préfèrent affirmer qu'elles sont veuves ou que le conjoint travaille à l'extérieur, comme à la Baie James. En somme, en 1980, le désir de se rassembler et se regrouper est à la fois innovateur et menaçant pour elles. Or, la reconnaissance d'une identité de « femme » en dehors de celles du couple et de la famille est très présente à cette époque. Ce qui met en surbrillance le

besoin d'activités liées à cette problématique. C'est ainsi qu'en 1983, le Centre des femmes de la basse-ville offre un café-rencontre intitulé "Virage" qui les invite à parler de séparation. Durant les trois années suivantes, on échange sur l'autonomie des femmes à l'égard des travaux domestiques traditionnellement masculins (plomberie, électricité, etc.). En 1987, on analyse même les droits matrimoniaux et les droits des femmes; et en 1989, on discute de monoparentalité, etc.

La bonne maman

Durant les années 1980, lorsque les femmes découvrent leur identité et commencent à affirmer leurs besoins, les réactions familiales sont souvent exacerbées, sinon vives, ou même parfois violentes, car l'assimilation du concept de « bonne maman » est très ancrée dans les mœurs. Étonnés face au nouveau comportement de la femme, le conjoint et les enfants réagissent face au « non » ou à l'expression des

besoins énoncés. La femme vit alors un écoeurement par rapport au lien qu'elle entretient avec son conjoint, ses enfants ou ses parents. En revanche, la réaction la plus positive à l'égard de cette identité de « femme » provient souvent de la part de leurs filles. Cependant, certaines d'entre elles ne réussissent pas à satisfaire tous les désirs de leur entourage, elles se sentent de mauvaises mères et, par conséquent, elles culpabilisent les autres s'attendant à recevoir de la reconnaissance de la part de leurs enfants pour tout ce qu'elles font pour eux. C'est pourquoi, certains enfants reprochent à leur mère toute cette attention tournée vers eux qu'ils jugent étouffante ou envahissante. Que de conflits inutiles provoqués par cette socialisation de « bonne maman ». Néanmoins, les femmes expriment leur peur de devenir égoïste, car penser à soi n'existe tout simplement pas dans le concept de « bonne maman ».

En somme, cette socialisation féminine positionnant les femmes dans le rôle d'être au service des autres et d'être responsable de leur bonheur a engendré de multiples conflits familiaux. Cette éducation reçue met en surbrillance l'inégalité vécue au sein du couple, les malaises relationnels déjà existants, la violence déjà présente et la lourdeur de l'étiquette du rôle de « bonne maman » à porter pour les femmes.

La situation économique

Il faut aussi souligner que lors de la crise économique des années 1980, il est complexe pour les femmes d'obtenir de l'aide afin

d'atteindre leur autonomie financière. L'un des moyens les plus direct et accessible est de demander de l'aide de dernier recours, appelé « bien-être social » en ces temps-là. Pour différentes raisons, plusieurs femmes craignent de revenir sur le marché de l'emploi. Pour certaines d'entre elles, cette peur prend sa source dans le manque de connaissances académiques alors que pour d'autres, ce sont les résultats peu positifs obtenus des programmes de retour en emploi qui les découragent.

En terminant, cette dévalorisation des femmes sur le marché du travail et de leur identité personnelle de « femme » suscite d'énormes pressions et du stress chez la génération des femmes qui ont créé le Centre des femmes de la basse-ville, et ce, sans oublier un sentiment d'insécurité perpétuel ainsi que les problèmes de santé mentale qui en découlent.



Toutefois, un groupe de femmes se réunit dans un contexte de participation à un groupe d'affirmation et de développement personnel au Centre local de services communautaires (CLSC) de la Basse-Ville au début de 1980. Il y a déjà



quelques années que les femmes parlent de se rassembler afin de trouver des solutions à ces problématiques et d'améliorer leurs conditions de vie. Il en résulte qu'un groupe exprime le désir de mettre en place un milieu de vie où les femmes puissent se rassembler et se prendre en main. Voici donc le récit des premiers pas de ce groupe soutenu et accompagné par Madame Pauline Gingras, travailleuse sociale au CLSC de la Basse-Ville. Leur parcours est parsemé d'embûches entre 1980 et 1984 afin de réaliser un rêve qui deviendra réalité le 2 septembre 1982.

Les premiers pas du Centre 1980 - 1985

Les débuts du Centre des femmes de la basse-ville ne se vivent pas sans difficulté. L'obstacle rencontré ne se situe pas dans la participation aux activités offertes par le Centre. Les

Photo :

Pauline Gingras,
travailleuse sociale, Juin 1982

gouvernementales. Ce groupe veut obtenir un financement adéquat pour la location d'un local dans un premier temps.

De manière générale, l'obstacle demeure au niveau financier. Ces femmes complètent plusieurs demandes de financement et la réponse est souvent : « Nous n'avons pas d'argent pour ce genre de projet » ou « Faites vos preuves et nous vous financerons ». Le seul financement disponible permet d'offrir des activités, sans aide pour le financement d'un local. De plus, la reconnaissance comme organisme de charité est demandée pour recevoir du financement. Cette difficulté financière ne freine pas leur élan de tenir des activités pour les femmes. Mais leur présence étant en augmentation dans les locaux de CLSC de la Basse-Ville, l'acquisition

d'un lieu bien à elles devenait de plus en plus urgent. À la suite de l'organisation de la structure et de la mission de l'organisme rêvé pour elles, ces dernières font la demande de reconnaissance comme organisme de charité. Pour faire cette demande, le choix d'un nom s'impose et différents noms sont proposés lors de l'assemblée générale du 30 juin 1982 : L'Entre-Femmes; La Maison l'Entre-Femmes; La Maison'elle. Le 7 juillet 1982, le « comité joyeux » (c'est ainsi qu'est nommé ce qui deviendra plus tard le comité responsable) retient deux noms : l'Entre-Femmes et La Maison'elle.



activités se déroulent dans les locaux du CLSC de la Basse-Ville situés à l'époque sur le boulevard Langelier à Québec. La direction du CLSC met à la disposition du groupe de femmes des locaux afin qu'elles offrent des activités à d'autres femmes. Toutefois, ce groupe de femmes est victime de son succès et l'urgence d'avoir un local bien à elles se fait de plus en plus criante. Or, à l'été 1982, un petit groupe se réunit pour définir le projet de Centre de femmes comme organisme communautaire. Définir la mission et la structure du Centre est primordial car elles favoriseront l'accès aux demandes de dons et de subventions

Cependant, c'est l'appellation La Maison'elle qui est votée à l'unanimité.

À la suite de la demande d'incorporation du 22 juillet 1982, le Centre obtient ses lettres patentes comme organisme sans but lucratif le 2 septembre sous le nom « Centre des femmes de la basse-ville ». Lors de l'assemblée générale du 22 septembre 1982, la question est posée par rapport au nom de l'organisme et la réponse est immédiate : les femmes partagent le désir des femmes de se prendre en main, de s'entraider, de développer leur confiance en elles, d'apprendre à communiquer, de devenir autonome, de briser le silence et enfin, d'améliorer leurs conditions de vie. Un compte-rendu écrit mentionne aussi le souhait d'accueillir le plus de femmes possibles vivant dans la basse-ville de Québec.

Cette reconnaissance a un impact positif sur les demandes de financement auprès des bailleurs de fonds. Le Centre des femmes de la

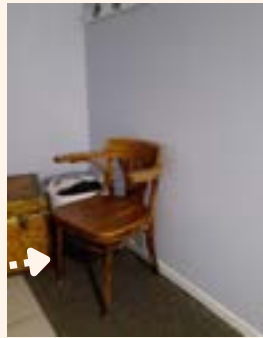
basse-ville réussit à obtenir le premier financement adéquat à l'automne 1984 lui permettant d'obtenir un local.

Pour l'année financière 1984-1985, le Centre reçoit du financement de la part du Secrétariat d'État. La priorité est accordée à l'aménagement du local. Que débute l'aventure de 40 années de dévouement et de services auprès des femmes!



258 rue Bédard 1984-1994

Début octobre 1984, les femmes réussissent à louer un local. Le premier Centre des femmes de la basse-ville est sis au 458, rue Bédard dans le quartier Saint-Sauveur à Québec. Les femmes rénovent, peignent et aménagent ensemble ce nouveau lieu. Le Centre obtient une aide matérielle du CLSC de la Basse-Ville pour aménager le local. On reçoit un prêt d'équipements comme des tables, des fauteuils, des divans, des chaises de taverne, etc. Petite anecdote intéressante : il reste, en 2022, quelques reliques de ces chaises de taverne au Centre comme on peut le voir sur la photo de la page 12. Jusqu'à ce jour, plusieurs travailleuses se questionnent à savoir qui a pu donner ces chaises légendaires. Maintenant la réponse est claire : c'est un vieux prêt de matériel du CLSC de la Basse-Ville datant de 1984. Serait-ce un prêt à long terme?



Les chaises de taverne
1984-1985 / 2022

Le Centre réussit à obtenir son local, à y tenir ses activités et à rémunérer deux travailleuses à la fin de l'année 1984. Le CLSC de la Basse-Ville permet l'emploi de l'une d'elle et l'autre grâce à l'aide d'une subvention du ministère de la Santé et services sociaux (MSSS). Malgré les embûches, ceci est la preuve qu'un projet, apparaissant comme un rêve au départ, peut se réaliser.

En janvier 1985, les locaux sont inaugurés lors d'une grande fête. Puis, une activité porte-ouverte est organisée pour l'ouverture officielle de la saison d'automne, le 19 septembre 1985. À cette occasion, les femmes ont la possibilité de recevoir de l'information sur

le Centre et ses activités, de s'y inscrire, de visiter les locaux, et de prendre contact les unes avec les autres.

Le Centre commence ses activités et le succès se fait ressentir immédiatement par beaucoup d'inscriptions et de fréquentation de la part des femmes. De plus, le Centre reçoit de nombreuses demandes d'information, non seulement par téléphone, mais aussi en personne. Les femmes se rendent directement au Centre pour se rencontrer, s'inscrire ou s'engager.

Conclusion

Ce résumé a mentionné les principaux faits saillants et les difficultés rencontrées des premières années du

du Centre dans un contexte de crise économique et d'émancipation des femmes. Elles se sont rassemblées autour d'un rêve qui devient réalité officiellement le 2 septembre 1982. Avoir écrit tous les détails aurait été trop long pour cet article, néanmoins, plus d'informations, d'anecdotes et de faits saillants seront publiés dans les prochains mois.

Cependant, un fait demeure et demeurera toujours, c'est qu'ensemble, les femmes sont capables de déplacer des montagnes et de mettre en action des solutions répondant à leurs besoins. Leur ténacité et leur courage démontrent une motivation incalculable et une forte croyance en la solidarité et la mobilisation citoyenne.

40 ans plus tard, le Centre poursuit ses luttes pour obtenir une société plus égalitaire et équitable envers les femmes. Les militantes d'aujourd'hui entretiennent l'espoir qu'un changement de société est possible pour les générations à venir dans un contexte de crise climatique mondiale. En d'autres mots,

**« SEULES NOUS ALLONS PLUS VITE, MAIS
ENSEMBLE NOUS ALLONS PLUS LOIN ».**



Assemblée générale annuelle, 11 janvier 1984

Arrêter Exploitation Hub poursuit sa campagne contre *MindGeek*

Entrevue avec Rafaela D.

Par Johanne Jutras, militante au comité

Rafaela D. a lancé *Arrêter Exploitation Hub* en septembre 2020. Rencontre avec une jeune militante qui porte fièrement le flambeau contre cette entreprise multinationale de publication sur internet spécialisée dans la pornographie.

Rafaela, tu as institué cet événement dans quel but ?

J'ai initié *Arrêter Exploitation Hub* avec l'aide de plusieurs personnes, après avoir entendu parler de la terrible négligence et des atrocités

commises par *MindGeek* qui autorisent la diffusion de scènes pornographiques non consensuelles et qui présentent des personnes mineures dans leur site *PornHub*. *Arrêter Exploitation Hub* est une campagne non partisane et non religieuse qui s'efforce de sensibiliser la population aux dérives de cette multinationale de la pornographie.

Arrêter Exploitation Hub est un groupe de personnes issues de divers milieux et d'âges variés. Nous nous passionnons pour la protection des victimes et des victimes potentielles contre la monétisation des abus, la coercition et la traite qu'elles subissent alors que nous croyons qu'elles devraient être considérées comme une infraction pénale.

Depuis combien de temps cette campagne se tient-elle ?

À partir de septembre 2020, nous avons manifesté durant 52 semaines devant les bureaux de *MindGeek*, soit au 7777, boulevard Decarie à Montréal pour demander justice pour les victimes. Depuis octobre 2021, nous avons choisi de manifester le troisième samedi de chaque mois qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige. Cet événement rassemble des personnes issues de la grande région métropolitaine.

La pornographie est un vaste phénomène, quel problème particulier voulez-vous solutionner ?

Le problème sur lequel nous nous concentrons est la monétisation par *MindGeek* de la pornographie non consensuelle qui inclut les viols, les abus, les séquences de caméra espionne et même le matériel d'abus sexuels d'enfants largement diffusés par *PornHub*. C'est pour solutionner ce problème que nous défendons également les changements législatifs proposés par la sénatrice Julie Miville-Dechêne, dans le projet de loi sur la protection des jeunes contre l'exposition à la pornographie (S-210), déposé en novembre 2021 au Sénat canadien. Il nous importe que les contenus pornographiques ne puissent plus passer sous le radar et être propagés impunément dans le cyberspace.



Quels résultats avez-vous obtenu à ce jour ?

En décembre 2020, nous nous sommes unis aux organismes *Defend Dignity* (Ontario), *TraffickingHub* (États-Unis et Royaume-Uni) et au Conseil des femmes de Montréal pour fonder une coalition informelle : *Canadians4Action*, qui regroupe plus de 40 organisations et plusieurs professionnel.le.s. Ensemble, nous avons lancé une campagne demandant à Mastercard et VISA d'arrêter d'autoriser les paiements des internautes qui veulent consulter le site de *PornHub*, propriété de *MindGeek*. À la suite de la pression exercée et d'une enquête interne, Mastercard a coupé ses liens d'affaires avec *PornHub*. Nous nous sommes réjouis de cette victoire parce que nous considérons que nous avons un rôle à jouer pour rendre justice aux victimes d'exploitation sexuelle et assurer que chaque personne majeure ou mineure puisse être en sécurité tant devant l'écran qu'en dehors. De son côté,

VISA avait arrêté momentanément ses liens d'affaires avec *PornHub*, mais les a repris discrètement selon le juge Cormac J. Carney de la Californie, dans sa décision rendue le 30 juillet dernier. En effet, cette décision a été rendue dans le cadre de la poursuite de Serena Fleites contre *MindGeek* et VISA parce que des vidéos d'elle circulaient sur *PornHub* alors qu'elle était mineure. Le juge Carney a même affirmé qu'à ce stade des procédures judiciaires, la Cour peut inférer que VISA avait l'intention d'aider *MindGeek* à monétiser du contenu de pornographie juvénile même après la publication d'un reportage dévastateur sur les pratiques de cette multinationale de la porno en décembre 2020. Nous espérons que justice sera faite pour les nombreuses victimes qui ont porté plainte contre *MindGeek* pour abus sexuels d'enfants, trafic sexuel et crime organisé au Canada et aux États-Unis.

Quelles sont vos revendications à l'égard de MindGeek ?

Face aux protestations à l'encontre de ses pratiques commerciales, *MindGeek* a adopté des mesures inadéquates et insuffisantes pour empêcher le téléchargement et la circulation de matériel pornographique non consensuel mettant en scène des jeunes. En effet, *MindGeek* s'est vanté que chaque vidéo était regardée par une personne « spécialement formée » pour vérifier l'âge, le consentement et le niveau d'éducation des enfants. Nous en doutons fortement puisqu'il y a en moyenne 2,8 heures de contenu téléchargé sur *PornHub* à chaque minute. Il s'agit là d'une tâche immense, sinon impossible à réaliser pour les personnes modératrices. Je crois fermement qu'il est extrêmement difficile de connaître l'âge exact d'une personne face à face et encore plus sur un écran avec du maquillage, un éclairage sombre et lorsque les visages ne sont pas clairement visibles.



Arrêter Exploitation Hub revendique :

1

Une législation protectrice sur la question du consentement qui implique de s'assurer que le consentement spécifique existe, qu'il est permanent de l'étape de la création, de la distribution et jusqu'à la consommation de toutes œuvres pornographiques par les personnes concernées ;

2

L'application de régulateurs tiers qui surveilleront et garantiront le respect de ces protocoles sur les sites pornographiques et l'application de sanctions pénales substantielles en cas de non-respect ;

3

Des plans détaillés et réfléchis pour fournir une assistance juridique, physique et émotionnelle aux victimes et aux personnes survivantes dont le consentement n'a pas été donné ou ne l'est plus ;

4

Une réponse légale aux entreprises qui tirent profit de la marchandisation de l'exploitation sexuelle.



Manifestation devant MindGeek

Pour obtenir de plus amples informations, on peut écouter une vidéo de Rafaela à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=hVyQCnhG9mY>

Avortement et militance pro-choix

Agir contre l'injustice



Rencontre avec Lise Massicotte, par Ève et Cassia, militantes au comité

Les vacances, c'est fait pour décrocher de notre quotidienneté mais surtout, pour faire de belles rencontres. C'est ce qui est arrivé à Cassia qui a croisé la route de Lise, artiste et militante pro-choix. Rencontre autour d'une superbe journée, le compte rendu d'un entretien téléphonique d'au moins 40 minutes. Bref, merci Lise d'avoir pris ce temps avec nous. Ce genre de conversation ouvre nos horizons et suscite une belle réflexion.

Issue d'un milieu familial catholique rigoureux, Lise décide à 30 ans, en observant toutes les injustices que les femmes peuvent vivre, de s'impliquer dans le mouvement féministe. Un heureux hasard la met en contact avec un groupe de militantes pro-choix de la revue L'Entrelles, et elle adopte la cause pour la légalisation de l'avortement au Canada. En 1981, pour pouvoir avorter, les femmes doivent faire une demande à un Comité thérapeutique, composé de



Trois médecins, et ceux-ci prennent la décision en l'absence de la femme ! La plupart des demandes étaient alors refusées par les médecins... car seuls les gynécologues détenaient cette expertise. Dans ces années-là, cela faisait déjà un moment que nous entendions parler d'un certain gynécologue d'expérience, le Docteur Henry Morgentaler. Morgentaler a développé une technique pour réaliser des avortements par curetage, ce qui est moins douloureux pour les femmes. Aujourd'hui, cette méthode est souvent jumelée à la prise de médicaments anti-douleur. Son expérience des atrocités dans les camps de concentration l'a amené à développer cette technique. Il enseigne alors la technique du curetage à des médecins généralistes pro-choix; à cette époque il pratiquait à Montréal. Sa clinique existe toujours malgré son décès en 2013 et on ne sait pas si sa technique est encore enseignée aujourd'hui dans les facultés de médecine.

Le 28 janvier 1988, la Cour Suprême du Canada retire du Code criminel les articles 251 et 252 qui restreignaient considérablement l'accès à l'avortement. Le Premier Ministre Pierre Elliot Trudeau est partie prenante de ce changement au niveau de la décriminalisation de l'avortement. Lise, avec d'autres femmes de la région où elle habite toujours, l'Outaouais, a été l'une des membres fondatrices d'une institution qui existe encore aujourd'hui. Avec un budget octroyé par le CLSC de la région, elles ouvrent la première clinique d'avortement

par et pour les femmes. Elle nous explique que bien des femmes allaient aux États-Unis pour avorter, sinon cela se passait clandestinement aux mains de celles qu'on appelait les « faiseuses d'anges », expression lourde symboliquement. Il y aussi eu en 1975, une histoire d'horreur, soit un livreur d'épicerie qui faisait des avortements illégaux et sans mesure d'hygiène, et ce, sans compter les femmes qui s'essayaient elles-mêmes. D'ailleurs, les statistiques font mention de plusieurs décès pour avortements illégaux.



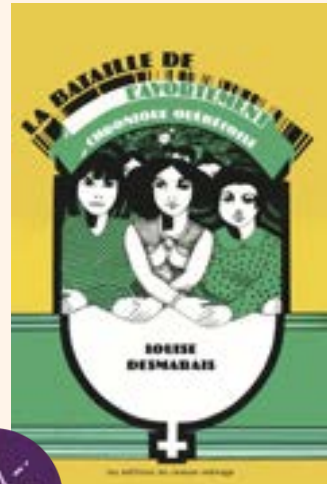
Photo prise lors de la contre-manifestation pro-choix à Québec en 2021

Un élément qui ressort très bien de notre conversation avec Lise, c'est le libre choix des personnes. Elle nous explique qu'on ne connaît pas chaque situation personnelle. Lorsqu'une femme se questionne sur une grossesse non désirée, le choix lui revient. Elle est la meilleure juge pour prendre cette décision. Les femmes ont le pouvoir, la capacité de décider pour leur vie, et on ne doit pas les juger. Cela représente bel et bien une approche humaniste, respectueuse et féministe. Comme le dit Lise : « Il n'y a rien d'acquis. On continue d'avancer. La situation peut subir des revirements. Il faut rester vigilantes. »

Finalement, cela ne fait que 34 ans que l'avortement n'est plus criminalisé au Canada. Qui sait si, comme dans certains états des États-Unis, on ne perdra pas ce droit ? Dans certaines régions du Québec ou du Canada, l'accès aux cliniques peut parfois être plus difficile, question de distance à parcourir.

Lise Massicotte a travaillé et milité pour cette cause pendant 21 ans à la Clinique des femmes de l'Outaouais. Leur site Internet est une mine d'informations sur le sujet.

Les deux essais parus aux Éditions du remue-ménage suggérés ci-dessous sont à propos pour creuser davantage la question.



Un après-midi au Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et violence conjugale de Québec

Par Johanne Jutras, militante au comité


Le 12 octobre dernier, j'étais présente à la salle 2.10 du Palais de justice pour assister à l'audience des causes inscrites au rôle du Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et violence conjugale. À ce jour, dix projets pilotes de ce Tribunal ont été créés, soit à Québec, Beauharnois, Bedford, Drummond, Saint-Maurice, Laval, Saint-François, Mégantic, Mingan et Montmagny (1).

M'étant rendue sur place sans savoir si le public était admis dans la salle d'audience où ce Tribunal spécialisé siège tous les mercredis, j'ai été heureuse de pouvoir m'y installer et d'entendre les personnes intervenantes dans les différents dossiers. J'y ai constaté qu'il y avait du décorum. En

effet, une constable spéciale m'a indiqué que mon téléphone cellulaire devait être fermé (une chance, je n'en ai pas); que je ne devais pas fouiller dans mon sac à main durant l'audience mais que je pouvais en sortir tout le nécessaire pour prendre des notes. La chroniqueuse Mylène Moisan du journal Le Soleil était également présente. À part nous deux, j'ai vu dans cette salle une stagiaire en droit, six prévenus dont deux en visioconférence, les avocat.e.s de la défense du secteur privé et du Bureau de l'aide juridique, le procureur de la couronne Me Beauséjour, la procureur de la couronne Me Munger, la greffière, deux constables spéciaux accompagnant un prisonnier dans une cause de violence conjugale ainsi qu'une accompagnatrice de l'honorable juge Hélène Bouillon qui présidait le Tribunal. Aucune victime n'était présente. Avant l'entrée de la juge dans la salle, l'accompagnatrice a demandé à toutes les personnes de se lever. Ce qui fut fait illico !

Au cours des auditions de cet après-midi-là. j'ai compté une femme et 17 hommes impliqués dans les dossiers à l'étude. J'ai été étonnée de constater que les auditions de 15 personnes ont été reportées à des dates ultérieures en novembre, décembre 2022 et janvier 2023, le plus souvent à la demande des avocat.e.s de la défense. Plusieurs raisons étaient évoquées : un prévenu n'avait pas encore rencontré son avocat malgré les rendez-vous fixés avec lui; de nouvelles accusations avaient été signifiées à des accusé.e.s en lien avec les dénonciations antérieures; des personnes étaient actuellement en maison de thérapie; le procureur de la couronne n'avait pas eu le temps d'étudier un volumineux dossier; une avocate de la défense avait contracté la COVID-19 et n'avait pu étudier le dossier de son client ainsi qu'un avocat du Bureau de l'aide juridique qui était débordé par le nombre de dossiers dont il a la charge. La juge Bouillon a accepté, bien souvent à contre-cœur, d'accorder le report de l'étude de ces dossiers. À chaque fois, elle se disait très préoccupée du temps écoulé depuis que les délits avaient été commis dont l'un depuis décembre 2020. Dans tous les cas, la juge Bouillon a exigé que les présumé.e.s coupables soient présent.e.s lors de leur prochaine audience; que les parties s'entendent pour proposer une orientation finale au dossier, c'est-à-dire un aveu de culpabilité, un règlement entre les parties ou la tenue d'un procès. De plus, la juge Bouillon a mentionné aux avocat.e.s de la défense que le fait qu'une personne soit dans une maison de thérapie pour plusieurs mois ne justifiait pas la demande d'un report puisque les dossiers doivent tout de même progresser dans l'appareil judiciaire durant cette période.





Ensuite, un homme incarcéré a plaidé coupable à trois chefs d'accusation, soit de voies de fait, de séquestration et de menaces de mort envers sa conjointe avec laquelle il était en relation depuis environ six mois. L'accusé a reconnu les faits qui lui étaient reprochés. La procureure de la couronne Me Munger et l'avocat de la défense ont proposé une peine d'emprisonnement de 15 mois, moins le calcul de 63 jours en détention, à l'accusé qui ne pourra pas posséder d'armes à feu et devra faire prélever son ADN. De plus, il est interdit à l'accusé d'entrer en contact avec la victime pendant et après sa détention ainsi que de se trouver à moins de 500 mètres de son logement. Une probation de trois années a également été imposée à cet homme qui avait consommé de la « pinotte », nom utilisé dans la rue pour la méthamphétamine (2), et de l'alcool lors des faits reprochés par la victime. Puis, dans le dossier d'un autre homme présumé coupable de violence conjugale, les parties se sont entendues pour fixer la date

d'un procès après que la greffière a téléphoné au bureau de la coordination. La date du 3 mars 2022 a été établie rapidement, le numéro de la salle 2.03 ainsi que le nom de la juge Trudelle qui présidera cette journée-là.

Finalement, j'ai su par le procureur de la couronne qu'il y avait eu 130 dossiers traités par le Tribunal spécialisé au cours de cette journée du 12 octobre 2022. En entendant toutes les paroles et en voyant tous les gestes des personnes présentes, j'ai constaté qu'il s'effectue là un travail sérieux et complexe qui va permettre aux victimes d'avoir justice. Il y a tellement de misère humaine qui se cache dans ses dossiers-là. Car, ayant lu plusieurs articles de journaux sur la fréquence des remises, la période d'ajustement en cours, la tiédeur de la juge en chef de la Cour du Québec Me Lucie Rondeau à l'égard de ce nouveau Tribunal, les avertissements du criminaliste Jean-Claude

Hébert, la bonne volonté des personnes et le peu de ressources dédiées, j'avoue que j'avais des préjugés mitigés sur l'efficacité de ce Tribunal spécialisé. Pourtant, je considère que la création de ce Tribunal spécialisé est un gain pour les droits des femmes du Québec alors que des parlementaires de tous partis confondus, sans politiquerie, ont su apporter une réponse d'espoir aux victimes par l'adoption à l'unanimité le 26 novembre 2021 de la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale (3). De plus, il est très intéressant que la loi ait prévue aux articles 25 et 26 une évaluation continue de l'expérience des dix projets pilotes qui se termineront en novembre 2024 par un comité consultatif ainsi qu'un rapport final du ministre de la Justice après cinq années d'entrée en vigueur de cette loi. J'ai bien hâte de prendre connaissance de cette reddition de comptes essentiel pour « Rebâtir la confiance » (4). C'est donc un rendez-vous en 2026 !



Photo de la juge Hélène Bouillon prise par Nicolas Dupéré, photographe

(1) GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Cabinet du ministre de la Justice et procureur général du Québec. Déploiement du projet pilote de tribunal spécialisé à Québec, 4 mai 2022.

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/deploiement-du-projet-pilote-de-tribunal-specialise-a-quebec-39943>.

(2) <https://fr.wiktionary.org/wiki/pinotte>.

(3) <https://www.canlii.org/fr/qc/legis/loisa/lq-2021-c-32/derniere/lq-2021-c-32.html>

(4) <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Synthese-Rapport-AG-VC.pdf>.

Critique du film *Alerte Rouge*

Par Ève, militante au comité

Le dernier film que j'ai écouté sur la plateforme sur demande de Disney+, *Alerte rouge* ou *Turning red* en anglais, est le premier long-métrage de la réalisatrice canadienne Domee Shi. À mon sens, le *red* est aussi pour roux, panda roux. C'est l'histoire de Mailin Mei Lee, 13 ans, femme en devenir, qui apprendra à apprivoiser de nouvelles émotions. Cela inclut l'arrivée de ses menstruations. Après avoir lu l'entrevue donnée par la réalisatrice d'*Alerte rouge* et avoir réécouté le film sous ce nouvel angle, j'ai compris pourquoi je l'avais tant aimé. Le personnage principal part à la connaissance de soi et elle est entourée de ses trois meilleures amies : Myriam, Prya et Abby. Mailin Mei Lee,

sino-canadienne, s'occupe du temple avec sa mère, qui la couve beaucoup trop et l'humilie quelques fois. D'où la transformation de Mei Lee en panda roux quand elle vit une émotion trop forte telle la colère ou encore, comme bien des adolescentes, quand elle ressent ses premiers émois en écoutant la musique et en voyant les clips d'un *boys band*. D'ailleurs, la finale du film se passe au spectacle de l'un de ces groupes. Un très beau film à voir en famille, pour accepter et comprendre que l'adolescence c'est tout un *maëlstrom* qui peut aussi être un très beau voyage, permettant de s'apprivoiser et de s'aimer tel que l'on est.

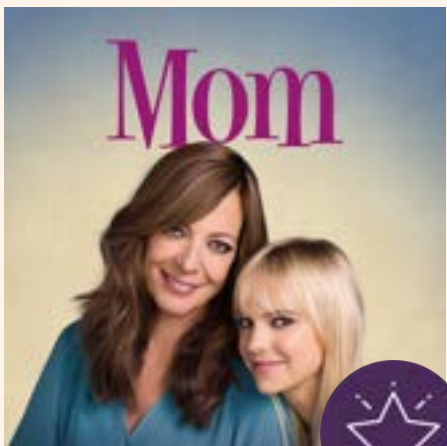


Chronique culturelle

Par Ève, Johanne Jutras et Suzanne Corriveau,
militantes au comité

En cet automne déjà bien entamé, nous vous partageons nos coups de cœur.

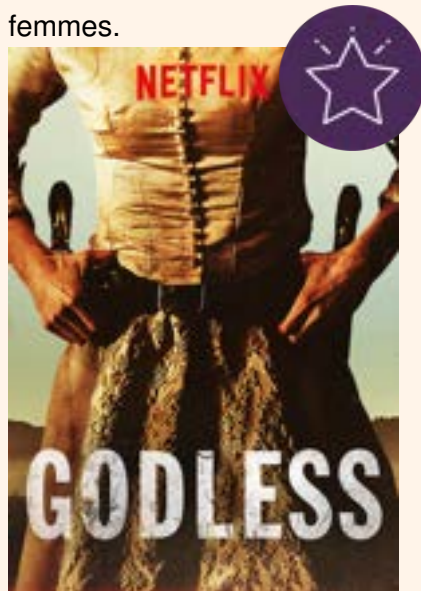
DANS LE RÉSEAU DES
BIBLIOTHÈQUES DE LA
VILLE DE QUÉBEC :



Une télésérie américaine disponible en DVD en location. Il s'agit d'une comédie attachante dans laquelle des femmes vivent leur sobriété en forgeant une amitié solidaire au gré des 170 épisodes afin de ne plus se sentir seule avec leurs galères diverses de la vie.

SUR NETFLIX :

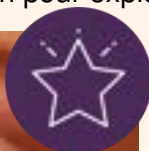
Une télésérie américaine dans laquelle au cours des années 1880 aux États-Unis, des femmes se battent pour défendre leur ville alors que tous les hommes ont été tués dans un désastre minier, badass comme on aime les femmes.



Une télésérie espagnole pour voir la réalité sous un autre angle. C'est l'histoire d'un « boytoy » ou d'un prostitué masculin qui est emmêlé dans une histoire de meurtre. Un très bon suspense.



Un film du néo-zélandais Andrew Dominik propose une relecture audacieuse de la vie de Marilyn Monroe, l'une des icônes hollywoodiennes les plus connues. De son enfance tumultueuse à son ascension fulgurante, Blonde brouille la frontière entre réalité et fiction pour explorer l'écart



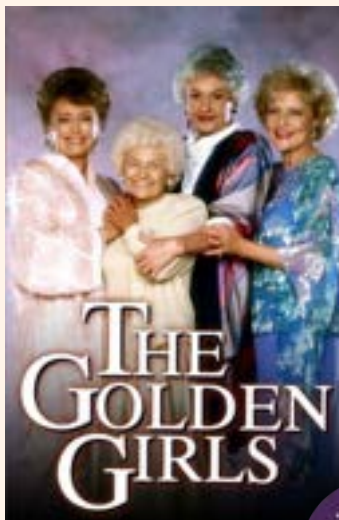
de plus en plus important entre sa personnalité publique et la personne qu'elle était dans l'intimité. Ce film est adapté du best-seller de Joyce Carol Oates, Blonde, paru en 2000, qui fut aussi source de malentendus : l'autrice

américaine n'a jamais prétendu écrire une biographie de Marilyn Monroe mais une fiction inspirée de sa vie. Or le succès de son livre fut tel qu'il est devenu une référence.



Pour se faire un opinion sur la saga de Britney Spears contre son père, deux journalistes, fans de cette artiste, enquêtent sur la situation qui selon la U.S. law, conservatorship is the appointment of a guardian or a protector by a judge to manage the financial affairs and/or daily life of another person, son père avait tous les droits légaux de conserver l'argent de sa fille. Un documentaire à voir.

SUR DISNEY PLUS:



Un classique à voir ou revoir des années 1980, qui présente une amitié entre quatre dames âgées qui cohabitent dans la même maison avec la mère de l'une d'entre elles qu'on aime détester.



C'est l'automne et l'hiver approche à grand pas, alors emmitoufflez-vous dans une doudoune pour savourer mes suggestions de lecture.



Il s'agit d'un roman de Natasha Kanapé Fontaine, paru aux Éditions XYZ. Si comme moi vous êtes allochtone, vous avez sûrement entendu parlé des horreurs que les autochtones ont vécues dans les pensionnats. En effet on leur a pris leur identité et cela a eu des répercussions sur au moins deux générations et parfois plus. Ce roman nous raconte l'histoire de Monica qui

renoue avec son identité autochtone sans jouer dans le mélodrame, juste une belle réflexion à travers l'art actuel des Premières Nations.

Un récit de Kareen Martel pour réfléchir à la laidophobie ambiante, paru chez Somme Toute avec une préface de Safia Nolin, alors que nos sociétés nord-américaines exigent d'être toujours et encore beau et belle malgré l'âge. Vous pouvez écouter l'entrevue d'Ève avec l'autrice à l'émission Chut! Mme lit sur les ondes de CKIA 88.3.



Il s'agit d'un collectif dirigé par Marylise Hamelin, paru chez les éditions Somme Toute car la beauté rime avec jeunesse et souffrance. En effet, que l'on parle de collorisme ou encore de grossophobie, bref pour bousculer les idées reçues à lire et relire et mettre entre toutes les mains tout comme Laideronnie!



Un livre de femmes féministes qui témoignent avec une grande sagesse. Femmes, mères, conjointes, travailleuses, sœurs, filles, grand-mères, et surtout des femmes avec beaucoup d'espérance pour un avenir féministe. Dans la douceur, dans la souffrance, dans la joie, dans la réaction, comme les femmes le font toujours pour se faire entendre. À partager avec espoir!



Un livre écrit sans prétention et avec une grande authenticité sur la vie en réserve de la communauté autochtone d'Okanese en Saskatchewan. Malgré des circonstances de vie difficile, nous pouvons ressentir l'amour et la beauté que la jeune ado ressent. Une grande dose d'espoir qui nous traverse!

En terminant, je [Ève] vous recommande trois téléséries québécoises :



Cette télésérie porte sur la réalité des pensionnats autochtones. C'est diffusé à Radio-Canada et s'est très bien fait. Une télésérie qui porte à réfléchir...



Toujours à Radio-Canada, l'humoriste François Morency nous amène dans le quotidien de sa famille, c'est désopilant, je me retrouve dans leur vécu.

Sur NOOVO, c'est drôle et c'est autant pour les célibataires que les couples et les familles. Que vous soyez gai ou hétéro, bref on y retrouve tous les moments cocasses de notre quotidienneté où les travers de l'être humain complexe ou paradoxal sont exposés, c'est selon les points de vue...



De l'aïkido sur un tapis roulant mes amours

Par Catherine Lapointe

Parfois des événements s'alignent pour mieux réfléchir, pour mettre en pratique les incontournables de mon cours de philosophie suivi en 1997. Monsieur Dufour serait sûrement fier de moi. Parce que c'est nécessaire. Parce qu'il faut cette réflexion. Pour moi. Pour mes filles. Pour nous.

Sur mon mur de cuisine, j'ai accroché avec de la gommette cheap des portraits de femmes de tous les horizons, d'époques lointaines ou de notre ère contemporaine. Frida Kahlo, Simone de Beauvoir, Joséphine Bacon, Amelia Earhart, Gabrielle Boulianne-Tremblay, Fifi Brindacier, Colombe Saint-Pierre, Vivian Maier, Joyce Echaquan, Rosa Park, Mariana Mazza, Gabrielle Roy et Mahsa Amini... Leur force m'appelle. Leur

histoire me ramène à une puissance. Elles nous écoutent peut-être au souper, mes filles et moi. Parfois, je les regarde et je ne veux pas les décevoir. Ce qu'elles portent est immense. Ce qu'elles ont laissé pour plusieurs ne se limite pas à la trace, mais s'inscrit dans le mouvement. Comment honorer tout ça? Pas avec de la gommette qui ne colle pas certain.

Et dans mon téléphone, à travers les notifications qui se multiplient, cette question à mille piasses. La place des femmes aujourd'hui. Une notification à l'index pour moi. Tinder, tu peux aller te rhabiller mon coco.

C'est dans le dialogue avec mes filles que j'essaie de comprendre.

Mes femmes fortes de 10 et 12 ans, quelle est notre place ? Que retenez-vous du monde qui se fracture, se déchire, se recolle, crie ou abdique ? Que voulez-vous pour la suite du monde ? Que comprenez-vous des évidences et des possibles ? Qu'en ferez-vous ? Quelle place prenons-nous ou voulons-nous ? Nous ne sommes pas toutes

assises dans le même bus. Partagerons-nous nos sièges de privilégiées avec les plus pockées ? J'espère que oui les filles. Sinon, qu'est-ce que je vous aurai laissé... ?

Parce que l'on peut faire comme les licornes qui glow in the dark et se dire que tout va bien pour les femmes, que l'on galope dans les prairies faciles de la modernité. On possède des laveuses maintenant... On peut aussi accrocher le débat avec nos griffes de ratel, l'animal le plus féroce selon Google, celui qui ne lâche pas ses proies. On peut se battre sans réfléchir, souhaiter la mort et boire des venins.

Je me sens une équilibriste de la pensée pendant que je brasse mon chili en pleine heure de pointe des devoirs. La place. Les femmes. Aujourd'hui.

Et vous mes filles, vous en pensez quoi ? Comparer les époques, les continents, est-ce que ça nous aidera à nous rassurer ? J'en doute. Bien évidemment la route a été tapée par des pionnières aux talons affirmés, aux souliers piétinés. Je m'incline devant les luttes

passées et présentes. On a avancé. Farah Alibay était tout de même aux commandes de Perseverance en 2020. Elle maîtrise ses stationnements en parallèle sur Mars, la belle génie. Mais l'actualité nous prouve tristement des reculs. On faisait parfois du surplace sur le tapis roulant de l'avancement des conditions de vie des femmes, mais on a pris une méchante débarque collective quand la Cour suprême américaine a invalidé l'arrêt Roe c. Wade permettant l'avortement : Recul. Quand les femmes trans ont été exclues de compétitions féminines nationales et internationales : Recul pour certains, Justice pour d'autres. Quand la mère d'un bébé de quatre mois s'est vu interdire d'allaiter en public par une agente de sécurité : Recul. Et il y a aussi des prises de conscience. Quand un agresseur sexuel a obtenu une absolution pour préserver sa carrière : Recul et Impunité. Quand j'ai lu qu'il y avait eu 26 féminicides au Québec en 2021 : Recul, Tristesse et Colère.

Qu'allons-nous faire de cette colère les filles ? Martine Delvaux parle des filles en feu dans Pompières et pyromanes. De la nécessité de leur colère, de leur résistance, de leur survie et de leur flamme. « Je veux nous imaginer, jeunes filles et vieilles femmes, comme

des revenantes futuristes debout et droites devant l'avenir. Je veux nous voir mélancoliques, anxieuses, furieuses, amoureuses, rabat-joie, désobéissantes et féministes, liées les unes aux autres et avançant d'un même pas avec l'énergie féroce créatrice du désespoir. Je veux penser, toi et moi, comme faisant partie d'une communauté dansante de lucioles qui se disent oui en clignotant dans la nuit. Parce qu'il faut continuer de résister. Parce qu'il faut, à tout prix, continuer à aimer. »

Et si cette colère était utilisée pour jogger, puis courir sur le grand tapis roulant. De manière grandiose. En utilisant la beauté du collectif. On pourrait faire un aikido en gang et utiliser la force des reculs pour se donner un élan digne des acrobates du Cirque du Soleil. On pourrait éjecter une partie des discriminations peut-être, des précarités, des violences faites encore aux femmes. Du moins s'arrêter pour dénoncer. On pourrait observer que c'est encore nécessaire d'accrocher à des bus du RTC des pubs pour sensibiliser la population à l'équité salariale entre les hommes et les femmes en 2022. Et puis que des filles de 17 ans s'inscrivent encore à des cours d'autodéfense pour se sentir en

sécurité dans leur quartier le soir et dans les lieux intimes qu'elles fréquentent. Nécessaire ou désolant ? Lorrie Jean-Louis a écrit « être une femme est un programme à réviser constamment. »

Mes filles, mes ami.es, les gars, les hommes, je nous en crois capables, présent.es, avisé.es et ardent.es.

Laissez-moi glower un peu dans le noir de cette journée en fin de course. Tout ce multitasking en repartageant une demande d'amie monoparentale cherchant une garderie pour qu'elle puisse retourner travailler, se mettre en action, apporter dans la matière ses mains et son cœur dans une école qui a tant besoin d'elle. L'humanité a besoin d'enseignements, de livres, de dextérité intellectuelle, de motricité lucide. Des antidotes au mansplaining, à la grossophobie, au cissexisme, à la misogynie, à l'homophobie et la sous-alimentation de l'ouverture d'esprit. Le téléjournal de 22 h ne sert pas assez de leçon, il faut croire.

Il faut croire.

Je m'interdis de consulter les autres notifications de mon téléphone. Des petits mensonges qui m'aspirent parfois dans leur illusion à la saveur de biais dans un emballage de bonbons qui pétillent. Ou de jus vert à la promesse de sauveur du monde dans une belle coupe dorée de ce que l'on attend d'une femme en canne ou d'une mère programmée. On se pète collectivement les palettes. On avale alors des pilules magiques en pensant que ça repousse des dents d'adultes.

Laissez-moi donc jeter un œil furtif admiratif aux femmes de mon mur de cuisine et de retrouver les deux miennes. Ne rien gaspiller du temps et de la force. J'ai le goût de faire de l'aïkido sur un tapis roulant pour elles. J'ai la volonté de bouleverser le monde avec mon cœur de rocker de mère ours. J'ai l'élan de continuer à courir de petites révolutions même pieds nus s'il le faut. Avec humilité et vulnérabilité. Avec intelligence et détermination. Avec l'énergie des autres, l'équilibre est plus solide encore. Pour moi. Pour nous. Avec vous. Pour les femmes qui ont une place sur un mur de cuisine, celles qui tiennent à bout de bras ou de gomme. Encore debout dans le marathon.

La collectivité

Par Judith Martel

Dans ces systèmes d'oppression
Où le ficelage est serré
Où les souffrances ne se voient pas toujours
Dans les subtilités des mots qui font mal

Dans un monde où le recul existe
Où les victoires des combattantes
Semblent trop souvent s'estomper
Dans la tourmente étouffée

Sans toi, sans moi
Il n'y a pas de nous
Soyons unies et fortes
Inépuisables, puissantes

Nos mots ont du sens
Nos paroles ont du poids
Nos cris dénoncent
Notre conviction confronte

Rappelons-nous
Levons-nous
Soyons une
Soyons toutes



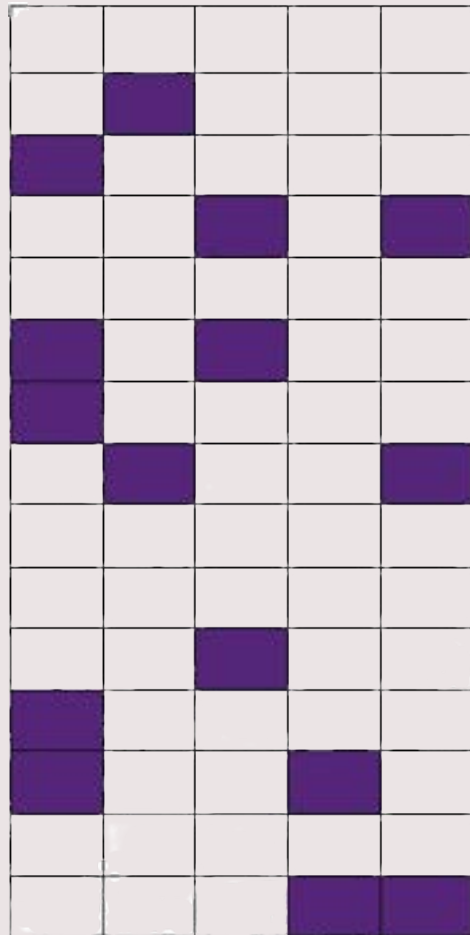
Quelle est la citation féministe secrète?

Par Johanne Jutras, militante au comité

Placez les lettres de chaque colonne dans la cas appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case pleine.

THÈME : FRANÇOISE DUMOULIN-TESSIER

T	O	U	E	E
S	F	L	U	S
E	S	E	U	M
C	A	U	M	E
E	D	O	N	N
T	H	S	E	M
F	R	A	M	S
N	O	R	U	E
U	T	O	S	N
E	J	N	À	R
	E	L	M	H
	R	T	E	M
	N		T	



Chaque jour, un ogre sexuel dévore le cœur d'un enfant.

Solution de la dernière citation de Jocelyne Robert :

Solution : Toutes les femmes à cause d'un homme se transforment un jour en hurlement.



Du lundi au jeudi
8h30 à 12h et 13h à 16h30



380, St-Vallier Ouest, Québec
G1K 1K6



418 648 9092



centredesfemmesdelabasseville



centrefemmesbasseville.org